

Les bonnes raisons de pédaler :

**Économique**  
**Rapide**  
**Pratique**  
**Convivial**  
**Bon pour la Santé**  
**Écologique**

Agir ensemble pour plus de place au vélo

Rejoignez **VéloMotive**

<http://www.velomotive.fr>

(Inscrivez-vous à notre liste de diffusion)

[velomotive@orange.fr](mailto:velomotive@orange.fr)

[facebook.com/velomotivevannes](http://facebook.com/velomotivevannes)

port: 07 49 66 21 29



## Vélo Ecole pour adultes

Niveau Débutant ou Remise en selle  
Les dimanches matin de 9h45 à 12h00  
Place Cuxhaven (Kercado) à Vannes  
30 € les 12 séances  
Inscription : [velomotive@orange.fr](mailto:velomotive@orange.fr)

## Marquage BicyCode®

Marquage anti-vol par gravage ou étiquette  
Adcolite, inscription sur le fichier européen  
Présenter carte d'identité et la facture du vélo  
**1er samedi du mois - 10h00 à 12h00 sur rdv**  
(Prévenir avant de venir)  
Atelier vélo 9 rue Montaigne – Vannes  
6 €, gratuit si adhésion (1 marquage/an)

## Atelier Auto Réparation Vélo

Atelier d'entretien, réglages, et réparations  
de vélos, avec outils à disposition et  
conseils des animateurs :

Samedis de 9h30 à 12h30

Mardi de 16h00 à 19h00

9 rue Montaigne à Vannes (Kercado)

## Bourse aux vélos

Pendant la Semaine Européenne de la  
Mobilité mi-septembre, au printemps,

## Vigilo Vigo Vannes Agglo

Signalez et géolocalisez les problèmes  
rencontrés sur vos trajets sur le site ou  
l'application : <https://app.vigilo.city/>

**« Cycliste, brillez »**

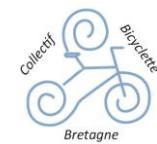
**Fêtes du vélo, animations,**

## Le Vélo au quotidien !



**VéloMotive**

Association loi 1901, adhérente à la Fédération  
Française des Usagers de la Bicyclette (FUB) et au  
Collectif Bicyclette Bretagne



**Stimulons le**  
**« REFLEXE VELO »**  
**dans le Pays de Vannes**

Dans l'agglomération de Vannes,  
soutenez - nous !



Fondée en 2007 par et pour les usagers de la bicyclette, **VéloMotive** a vocation à être un interlocuteur local, régional via le Collectif Bicyclette Bretagne (créé en décembre 2020), et aussi national en tant qu'association adhérente à la FUB. Forte de plus de 200 adhérents, elle a pour objet «de promouvoir par tout type d'actions, l'utilisation de la bicyclette, sous ses différentes formes, comme moyen de déplacement à part entière, y compris en combinaison avec d'autres moyens de transport. Elle agit sur l'agglomération de Vannes auprès du grand public et, en cas de besoin, des collectivités limitrophes et sur le département du Morbihan. Elle représente les usagers cyclistes auprès des décideurs pour qu'ils développent les infrastructures et les moyens dédiés à l'usage du vélo, écologique, économique, social et bon pour la santé.»

• **Dialoguer avec les collectivités** pour les projets d'aménagement. VéloMotive représente les cyclistes aux réunions de concertation, participe aux enquêtes publiques

• **Inciter les entreprises, établissements d'enseignement, commerces**, à promouvoir l'usage du vélo dans les déplacements quotidiens (vélotaf), via des animations, information sur les aides, le label employeur pro vélo

• **Recueillir et exprimer les attentes des usagers** du vélo : enquête Baromètre des villes cyclables, application Vigilo, réunions débat, participation aux enquêtes publiques, plaidoyers.

# VéloMotive

agit pour :

- Un réseau urbain et intercommunal d'itinéraires cyclables sécurisés et continus.
- Des aménagements adaptés et sécurisés : extension des zones 30, zones 20 de rencontre, pistes cyclables, bandes cyclables, carrefours et giratoires sécurisés, chaucidou,
- La qualité des aménagements : dimensionnement, signalisation, entretien, qualité des revêtements, chicanes accessibles à tout type de vélo, giratoire à la hollandaise quand c'est possible, pas de perte de priorité etc. Application des préconisations du Céréma et homogénéité entre voiries communales, de l'agglo et départementales,
- Des stationnements sécurisés des vélos : développement des arceaux vélo, création d'abris sécurisés en centre-ville, près des logements, des parkings relais, de la gare maritime, des arrêts de bus, agrandissement de l'abri à la gare SNCF, et extension aux non abonnés,
- La réforme du code de la route en faveur du vélo : utilisation des couloirs de bus, généralisation des zones de circulation à 30 km/h, avec double-sens cyclable, pas vélos aux feux, panneaux M12 « tourne à droite »,
- La promotion du vélo : Savoir Rouler A Vélo dans les écoles, communications dans les revues locales, aides à l'achat, location moyenne et longue durée de vélo, vélo cargo, etc



## VéloMotive

### Bulletin d'adhésion

Nom Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

E-mail : .....

Je veux être abonné(e) à la liste de diffusion

Je veux recevoir le bulletin VéloMotiv'Infos par :

mail  courrier

Boite aux lettres accessible  oui  non

**Mode de paiement :**

Chèque à l'ordre de **VéloMotive**

Facture

Espèces

Adhésion en ligne sur HelloAsso :

<https://www.helloasso.com/associations/velomotive>

**Tarifs d'adhésion :**

Adhésion individuelle : 20 €

Adhésion Famille : 30 €

Tarif réduit (étudiant, -20 ans, chômeur) : 5 €

Personne morale : 60 €

**Date et Signature :**

Envoyer le bulletin d'adhésion avec le paiement à :

**VéloMotive** : Maison des associations,  
31 rue Guillaume Le Bartz 56000 Vannes